



Institut
de
Recherches
Philosophiques
de
Lyon

Université Jean Moulin Lyon 3
EA 4187



LA PHILOSOPHIE EN DIALOGUE

DEBAT SUR LA FAMILLE ET LE GENRE

Le 18 FEVRIER 2016 de 17H30 à 20H

Salle Ch303 (au 18 rue Chevreul)

Discussion autour des ouvrages :

[Sexus Nullus, ou l'Égalité de Thierry Hoquet](#)

[Où Va la famille ? de Jean-Philippe Pierron](#)

Discutants : Isabelle Delpla et Edouard Leaune

[Thierry Hoquet, Sexus Nullus, ou l'Égalité, édition iXe, 2015](#)

Conte philosophique:

Sous la X-ième République, un président est élu avec pour tout programme une unique mesure : dorénavant, à la naissance des enfants, on n'inscrira plus leur sexe sur les actes de naissance. De même, le sexe ne figurera plus sur les papiers d'identité. En tout et pour tout, ce n'est là qu'une mesure de simplification administrative, rien de plus. Les anatomies, les corps, ne seront pas modifiés : simplement les identités de papier seront plus légères. Ce livre raconte comment tout le pays fut peu à peu convaincu que cette réforme, discrète et simple à mettre en œuvre, constitue bien la clef pour réaliser le bel idéal de la devise française : l'égalité entre tous les citoyens de la République, sans discrimination de sexe.

À travers cette fable, il s'agit d'interroger quelle est la bonne voie pour réaliser l'égalité entre les sexes. Les politiques actuellement mises en œuvre mettent en avant la parité femmes-hommes : l'idéal est d'obtenir un ratio de 50% d'hommes et de 50% de femmes dans chaque profession, à tous les niveaux de la vie sociale. Telle serait la garantie de l'égalité et de la justice.

Le candidat Ulysse Riveneuve propose une autre méthode : il propose d'effacer littéralement les sexes de l'état-civil. Une telle mesure se situe dans la tradition d'une évolution du droit au cours des XIXe et XXe siècle : le droit ne fait plus de différence entre femmes et hommes dans des domaines de plus en plus larges de la vie publique (l'école, le droit de vote, les impôts, le droit du travail, etc.).

On pourra reprocher à cette mesure qu'en l'adoptant, l'État se prive de moyens de mesurer les inégalités femmes-hommes ; mais en réalité, le pari est que celles-ci se trouveront coupées à la racine. Dès lors qu'on aura pris le parti de ne plus distinguer les femmes des hommes, toute la construction genrée de la société se détendra, les rôles fixes assignés à chacun s'évanouiront. Bref, l'égalité étant réalisée au principe, l'étrange idéal de parité n'importera plus.

Le parallèle est fait entre le sexe et la race : dire que la République n'a pas à se préoccuper de la question de la race des individus ne revient pas à nier que les individus soient différents. Simplement, il s'agit de rappeler que le droit ne doit pas tenir compte de cette catégorie pour déterminer le mérite (l'obtention d'un poste ou d'un avantage). De même, pour la question du sexe, il ne s'agit pas de nier les différences entre individus, ni les soins particuliers qu'ils pourraient requérir : les corps ne sont en rien modifiés, avec leurs besoins ou leurs vulnérabilités propres. Simplement, on refuse de tenir cette différence comme l'alpha et l'oméga de la construction de l'ordre social.

Thierry Hoquet, professeur de philosophie à l'Université Lyon 3, est l'auteur de *La Virilité* (Larousse 2009), *Cyborg Philosophie. Penser contre les dualismes* (Le Seuil, 2011) et d'une anthologie en trois volumes consacrée aux théories du sexe biologique et à leurs critiques, notamment féministes (*Le Sexe biologique*, Hermann, 2013-2014).

Jean-Philippe Pierron, *Où Va la famille ?*, Les Liens qui libèrent, 2014

Le débat contemporain oppose les tenants de la famille classique ou traditionnelle à ceux qui affirment la disparition de la famille normale, discours essentialiste et constructivisme. A sa manière, il prolonge donc le débat qui a été engagé en France lors du projet de loi sur le mariage dit « mariage pour tous », mais aussi à toutes les questions qui se posent aujourd'hui autour des enjeux familiaux : le débat sur l'adoption et l'accès aux origines ; la place et le rôle de la biologie dans la référence à l'aide médicale à la procréation pour définir ce qu'est une famille naturelle ; l'intérêt inédit pour la généalogie et les histoires familiales ; le statut des tiers d'engendrement (mère porteuse, donneur de gamète) et des tiers éducatifs (beaux-parents) ; la définition de ce qui fait qu'une famille est une famille lorsque les familles recomposées, monoparentales ou bien encore homosexuelles semblent rendre difficile une réponse à cette question. Aussi, est-ce au moment où le sens de l'honneur familial s'étiole, désuet et archaïque, qu'il importe de revisiter "le sens de la famille", en l'envisageant moins comme un programme à honorer qu'un processus herméneutique à déployer: apprendre à se reconnaître sur le fond d'un lignage. Si on ne choisit pas sa famille, apprend-on à y consentir dans un long processus, parfois douloureux mais qui peut aussi être joyeux ou tendre ?

Jean-Philippe Pierron est professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon 3. Il a publié: *On ne choisit pas ses parents. Comment penser la filiation et l'adoption ?* Seuil, 2005; *Le climat familial, Une poétique de la famille*, Cerf, 2009 ; *Où va la famille ?* LLL, 2015 ; *La famille au prisme du genre*, Revue Esprit, 2015.

Coordinatrice scientifique : Isabelle Delpla

contact: isabelle.delpla@univ-lyon3.fr